

CONSEIL CITOYEN

GARE, PELOUX-MAIL, CITADELLE

COMPTE RENDU N°4

Séance plénière du conseil citoyen – Mardi 5 Juin 2012 à 19h (Salle Bohan 2 – Hôtel de Ville)

	Raphaël DURET (co-animateur « élu »), Joëlle BOZONNET-VUILLERMOZ (co-animatrice « habitante »), Sylvain EYMERY (Pôle citoyen)
Présents	Mesdames : Béatrice BIZET ; Bénédicte CERTAIN-BRESSON ; Elisa CALARD ; Isabelle GENTON ; Bernadette SANGIORGIO ; Gisèle SCHILLINGER ; Sara TAROUAT ; Maryse JOLY (Association Le Plateau) Messieurs : Ludovic ALAIN ; Quentin BELAIZOUD ; Jacky GUERAUD ; Jean-Pierre SANGIORGIO ; Emilien SERMET ; Alain SCHILLINGER ; ; Pierre GOBET ;
Absents excusés	Mesdames : Maud BELAIZOUD ; Marie-Line DOUILLET ; Janine DREVON-COUGET ; Denise GRATTESOL ; Messieurs : Christophe BAUCHET (Foncia immobilier) ; Marc LOMBARD ; Philippe POULAIN ; Jean-Guy TABARY ; Bernard VUITTON
Absents	Madame : Marie-Claude DESFARGES Messieurs : Marcel CURT ; Cyrille KLEINE ; Pierre SEIGNEMARTIN (OMS) ;

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion plénière du 3 Avril 2012
2. Point d'information sur la concertation relative aux Points d'Apport Volontaire Verre secteur Gare
3. Point sur les groupes de travail
 - GT « Déplacements »
 - GT « Cycles »
 - GT « secteur Montholon »
4. Retour d'expérience sur la visite des co-animateurs à Besançon
5. Questions diverses / Questions de proximité

Il est demandé que les modifications suivantes soient apportées au compte-rendu de la séance plénière du 3 Avril 2012 :



- Pierre GOBET était absent excusé.
- Bernadette SANGIORGIO est référente du groupe de travail Montholon (et non pas Marc LOMBARD comme cela était indiqué dans le compte-rendu).

Un point est rajouté à l'ordre du jour : Constitution d'un groupe de travail pour la création de chemins piétonniers.

L'Agenda 21 a été adopté le 12 Mars 2012 et est consultable sur le site internet de la Ville. L'une des fiches actions qui en a émergé et a été validée lors de son adoption est celle de créer des chemins piétonniers qui relieraient les quartiers entre eux et les quartiers avec le centre-ville.

Un groupe de travail est donc créé pour l'occasion et sera composé de :

- Membres de l'Atelier citoyen Agenda 21
- Membres des conseils citoyens
- Associations
- Commerçants
- Parents d'élèves

La méthode de ce groupe de travail se divisera en trois phases :

Phase 1 : élaboration de propositions

Première réunion : 3 juillet à 19h-21h30'

Deuxième réunion : courant juillet

Objet

Proposer et étudier les différents cheminements possibles, sur base des critères définis par l'agenda 21 :

Idéal pour tous, Sécurisés, Agréables, Directs, Utiles, Accessibles à tous.

Phase 2 : étude de faisabilité

Août – Septembre : choix du meilleur chemin

Septembre – Octobre : repérage des obstacles à une circulation adaptée à tous

Novembre – Décembre : étude des solutions par les services de la Ville

Phase 3 : réalisations des travaux (2013-2015)

==> Se portent candidats pour faire partie du groupe de travail : Bernadette SANGIORGIO et Jacky GUERAUD

2. Point d'information sur la concertation relative aux Points d'Apport Volontaire Verre secteur Gare

Sylvain EYMERY explique que Bourg-en-Bresse Agglomération a mis en place une collecte en porte à porte des ordures ménagères, des cartons et papiers. Cependant, afin de compléter cette collecte, il est souhaité que le nombre de point d'apport volontaire de verre soit augmenté.

Dans ce cadre, une visite de terrain avec les élus et services (Mairie et Bourg-en-Bresse Agglomération) est organisée sur le quartier de la gare le **jeudi 14 juin à 18h**. Cette visite, à laquelle sont conviés les conseillers citoyens, aura pour objectif de déterminer l'implantation la plus judicieuse de nouveaux points d'apport volontaire.

3. Point sur les groupes de travail

Groupe de travail déplacements – Référent : Emilien SERMET

Le groupe de travail déplacements a engagé une réflexion sur le fonctionnement des bus actuels sur le territoire de l'agglomération Burgienne. Une première rencontre a eu lieu avec Bourg-en-Bresse Agglomération (Mme Estelle LAUMONNIER).

**==> Après présentation des réflexions du groupe de travail, le conseil citoyen a approuvé la démarche.
==> Un rendez-vous sera planifié entre le groupe de travail et Sylvain EYMERY pour affiner l'élaboration du dossier.**

Groupe de travail Vélo – Référent : Ludovic ALAIN

Le groupe de travail Vélo a pris connaissance d'un décret datant du 12 Novembre 2010 (Décret n° 2010-1390 - article 18) permettant aux Maires des communes d'apposer des panneaux autorisant les cyclistes à tourner à droite lorsque le feu tricolore est au rouge. L'objectif de ce groupe de travail sera d'identifier les feux tricolores où des tourne-à-droite pourront être mis en place (en évaluant le danger) dans le secteur Ouest.

La Ville de Bourg-en-Bresse s'est saisie de la question et a constitué un groupe de travail sur le sujet. Le conseil citoyen a été associé à la démarche. Dans ce cadre, une première réunion sur le terrain a eu lieu le 12 Mai. 5 feux ont été identifiés pour accueillir l'expérimentation menée par la Ville sur le sujet.

Groupe de travail « Montholon » - Référente : Bernadette SANGIORGIO

Le groupe de travail ne s'est pas réuni depuis le mois de Février, cependant il a été signalé que des remontées pouvaient être faites rapidement :

- Il est demandé la possibilité de mettre en place un système de séparation entre le terrain de foot et celui de basket au stade du Peloux. Actuellement, lorsque des enfants jouent au foot, cela perturbe régulièrement les joueurs de basket puisque le ballon roule sur le terrain voisin.
- Goudronner l'emplacement où sont positionnés les trois bacs de tri sélectifs à l'Espace Montholon sis au niveau du 54 Rue de Montholon. En effet, la zone devient une grande flaque lorsqu'il pleut.
- Mettre des ralentisseurs à l'Allée des Cités du Peloux compte-tenu de la vitesse des véhicules à proximité de l'école.
- Remplacer le plot en béton au croisement des Rues Marcellin berthelot et Rue de Montholon par les plots en plastiques pour obliger les véhicules à tourner sans empiéter sur la Rue où les véhicules et cyclistes viennent en sens inverse.

**==> Une visite de jour sera faite pour compléter celle de nuit qui a déjà été réalisée
==> Un powerpoint sera élaboré pour la prochaine séance plénière**

6. Questions de proximité

Sylvain EYMERY apporte les réponses aux questions de proximité évoquée lors des dernières séances plénières.

Question de proximité posée	Réponse apportée
Un trottoir Rue Général Delestraint est complètement envahi par une haie non taillée d'un résident : au 9 rue Général Delestraint	Le propriétaire a été contacté par la Police Municipale. Celui-ci a effectué la taille de la haie.
Présence croissante de bacs et sacs OM ainsi que jaunes sur le quartier du plateau à toute heure sur les trottoirs et gênant l'accessibilité. Demande si mesures correctives peuvent être mises en œuvre ?	Une liste des bacs OM non rentrés par les producteurs et donc présents en permanence sur le domaine public va être réalisée par BBA. Chaque situation sera examinée au cas par cas avec le service accessibilité de la Ville. BBA réalisera une reprise du règlement de collecte datant de 2007 afin d'intégrer les aspects accessibilité PMR.
Une problématique forte d'incivilité est notée sur le haut de la rue Jean Jaurès. En effet, les habitants et commerçants se plaignent d'un stationnement sauvage important. D'autre part, de nombreux individus « squattent » le secteur et agressent verbalement les passants. Pour finir, de nombreux tags ont été réalisés sur les murs.	La police municipale a pris note les équipes renforceront leurs patrouilles sur le secteur et interviendront avec fermeté.
Il est demandé la possibilité de mettre en place une plateforme de retournement sur le bout de l'Avenue A. Baudin durant les travaux qui auront lieu sur le carrefour Baudin/Sémard durant l'été 2012.	Réponse favorable de la Ville.

La prochaine réunion plénière aura lieu le :
Jeudi 27 Septembre 2012 à 19h à l'UFCV (Salle Vénus) – Rue de la basilique